

# Principium

Mensuel de Feprabel

Les dépenses nationales  
en soins de santé - P.16



Un système d'appel  
d'urgence automatique  
dans tous les  
nouveaux modèles  
de voiture - P.41



Principium N°8  
Septembre 2015

**FEPRABEL**

Fédération des Courtiers en assurances  
& Intermédiaires financiers de Belgique

Bureau de dépôt : Bruxelles X - P301128



**Interview VANDER HAEGHEN & C° :**

**« CONSOLIDATION » P.10**



# ENSEMBLE, DROIT AU BUT!

## FEPRABEL CONGRES 2016

### 13.04.2016

Aula-Magna, Louvain-La-Neuve

Réservez déjà cette date dans votre agenda !

**FEPRABEL**

Fédération des Courtiers en assurances  
& Intermédiaires financiers de Belgique



**Votre Courtier**  
Votre meilleure  
Assurance

## Sommaire - Septembre 2015

### RÉDACTION :

- Rédacteur en chef :  
Patrick CAUVERT
- Rédacteur en chef adjoint :  
Ivan HALLEZ
- Secrétaire de rédaction :  
Fleur JASOIGNE - fleur@feprabel.be
- Comité de rédaction :  
Denis GOUZEE  
Pierre HENS  
Jean DEVILLE  
Emmanuel DE HARLEZ  
Florence BILLE  
Valéry LAMOTTE  
Pascal LASSERRE  
Olivier RUYSSSEN  
Paul VERDBOIS  
Jean-Luc SCHVARTZ  
Dimitri PSALLIDAS  
Alain WINAND
- Annonceurs :  
Allianz, Axa, Das, Demetris
- Couverture :  
Sabine GANTOIS
- Photographe :  
Pierre HENS

### PUBLICITÉ & PRODUCTION GRAPHIQUE :

Sabine GANTOIS - sabine@feprabel.be

### ILLUSTRATION :

Chris LAMQUET

### IMPRESSION :

Imprimerie DEREUME  
1, Rue Golden Hopestraat  
1620 Drogenbos

### EXPERT GRAPHIQUE :

James HUGHES - james.hughes@skynet.be

### ÉDITEUR RESPONSABLE :

Patrick CAUVERT  
40, Avenue Albert Elisabeth  
1200 Bruxelles

### Principium vous présente ce mois :

- P.5 Éditorial
- P.6 En Bref

### Informations

- P.4 Coin lecture
- P.8 Législation : Assurance automobile obligatoire... prime unique pour toute l'Europe
- P.10 Interview Vander Haeghen & C° : Consolidation
- P.13 Questions de Principium : Jean-Jacques SURNY, Secrétaire Général de l'UPCA
- P.14 UPCA : Nouveau Gouvernement, nouvelles orientations, nouvelles priorités
- P.16 Les dépenses nationales en soins de santé
- P.20 Cancer : La France instaure le « Droit à l'oubli »
- P.24 Pension : Les seniors belges et leur couple : vivre à 65 ans comme à 45
- P.26 Cessez de suspecter les experts : expertise et indépendance vont de pair
- P.28 Risk management : Les trois R
- P.30 Brocom : Bientôt une nouvelle campagne de promotion
- P.32 Webzone : Les assureurs se sentent prêts à relever les défis technologiques
- P.33 Droit social : Pour un système de pension payable et plus équitable
- P.34 Droit social : Grandir, c'est plus facile l'esprit serein et en réseau
- P.36 Sécurité routière : Impact de la météo sur la sécurité routière
- P.39 Photo numérique : La priorité à la vitesse, mode d'emploi !
- P.41 Europe : Un système d'appel d'urgence automatique dans tous les nouveaux modèles de voiture (*Dès le printemps 2018*)
- P.45 Focus à l'international : Grand-Duché de Luxembourg 2014 : Une année faste

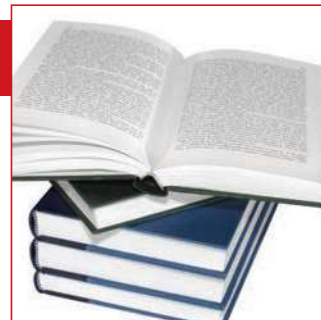
### Divers

- P.42 L'assurance dans les médias
- P.44 FEPRABEL y était pour vous représenter
- P.46 Auto : La nouvelle Mercedes C Break
- P.47 Renseignements FEPRABEL/Principium



**Mixed Sources**  
Product group from well-managed  
forests and other controlled sources  
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-004368  
© 1996 Forest Stewardship Council





# Sélection de nouveaux manuels



Plus d'info ? [www.larciergroup.com](http://www.larciergroup.com)

## La nouvelle loi du 4 avril 2014 relative aux assurances

Le présent ouvrage rassemble les contributions présentées lors du colloque organisé le 9 octobre 2014 par le Centre de droit privé de la Faculté de droit et de criminologie de l'UCL, à l'occasion

de l'adoption de la loi du 4 avril 2014 relative aux assurances.

ISBN : 978-2-80447-6-458

Nombre de pages : 214

Format : Livre

Année édition : 2015

Prix : 65 €

Auteur : Bernard Dubuisson



Plus d'info ? [www.larciergroup.com](http://www.larciergroup.com)

## Le dommage et sa réparation dans la responsabilité contractuelle et extracontractuelle

Cet ouvrage offre une présentation détaillée de l'ensemble des facettes de la réparation du dommage en droit français et en droit belge ainsi qu'une explication synthétique du régime applicable dans plusieurs pays européens.

ISBN : 978-2-80274-7-284

Nombre de pages : 1138

Format : Livre

Année édition : 2015

Prix : 190 €

Auteurs : Bernard Dubuisson et Patrice Jourdain



Plus d'info ? [www.anthemis.be](http://www.anthemis.be)

## Mineur fautif, mineur victime

Éléments de responsabilité et d'assurance

Deux adolescents jettent des pavés du haut d'un pont et heurtent mortellement un conducteur en contrebas ; des mineurs agressent un chauffeur et des contrôleurs de bus ; un jeune tombe de la fenêtre de son hôtel lors d'un voyage scolaire et décède des suites de ses blessures...

ISBN : 978-2-87455-961-7

Nombre de pages : 160

Format : Livre 17x24

Année édition : 2015

Prix : 74 €

Auteurs : Andrea Cataldo, Bernard Ceulemans, Didier d'Harveng, Valéry De Wulf, Thierry Papart, Aurélien Vanhaelen  
Sous la coordination de: Marie-Eve Materne

Préface : Marie-Eve Materne



# Nous vivons une période intense

*Nous n'avons jamais eu autant de dossiers « chauds » à traiter en même temps.*

La difficulté est de non seulement faire les analyses, prendre les bonnes positions, avoir des concertations avec nos partenaires (FVF, UPCA, Assuralia et BZB), négocier, lobbyer mais aussi communiquer.

Nous vivons une course à la communication qui est bien souvent néfaste aux intérêts que nous défendons. Nous espérons que vous ne succomberez pas aux sirènes de scoops alléchants ou de l'apocalypse d'une analyse tronquée. Cette période de vacances fut pour nous l'occasion de faire le point, et de vous inonder de Flashs Info pour trois raisons :

- le temps nous a manqué au dernier trimestre,
- pas mal de dossiers sont arrivés à maturité,
- nous voulons toujours prendre le temps de poser notre communication pour qu'elle ne suscite pas plus de questions que de réponses et qu'elle soit pertinente et certaine.

Nous vous livrons les dossiers en cours, ils seront largement détaillés dans notre rapport annuel qui sortira le mois prochain.

Commençons par les dossiers européens :

En tout premier, la DIA 2 et le règlement PRIPS, mais la commission a d'autres consultations en cours, notamment : European Data Protection Supervisor,

la Consultation sur l'incidence possible du Règlement « CRR » et de la Directive « CRD IV » sur le financement bancaire de l'économie.

D'autres organismes ne restent pas inactifs, comme ESMA qui publie les réponses à sa consultation sur les connaissances et compétences dans le cadre de MiFID II ou EIOPA dans sa consultation relative aux produits de retraite individuelle paneuropéens (PEPP).

Et aussi dans le cadre des AES (autorités européennes de surveillance (AES : EIOPA, ESMA et EBA), la Consultation sur leurs lignes directrices relatives à l'évaluation prudentielle des acquisitions et à la hausse des participations qualifiées dans le secteur financier. Sans oublier la DG Concurrence qui vient de publier un appel d'offres pour une étude liée aux pools.

Comme vous le savez, nous sommes actifs sur trois axes et le crédit hypothécaire a aussi fait l'objet d'une consultation d'EBA concernant la notification d'activités transfrontalières.

Pour la Belgique, je commence par le crédit et les A.R. concernant les modalités d'inscription des intermédiaires de crédit, le règlement concernant les coûts et frais, les règles en matière de publicité et de conservation des données, et de rapports adéquats aux clients.

Nous allons aussi finaliser ce mois-ci la classification des rémunérations et le lexique explicatif et justificatif, la convention d'intermédiation et la répartition des tâches. Ces documents

sont extrêmement importants, car ils transposent les règles Twin Peaks en pratique. La règle est simple tout le monde doit tout faire. Ce qui, dans un système avec un intermédiaire, crée inévitablement autant de doubles emplois qu'il y a de règles à appliquer.

Nous avons obtenu qu'une répartition des tâches soit possible et admise par la FSMA. Nous avons aussi obtenu que cette répartition soit sectorielle afin de permettre aux courtiers de travailler de la même manière avec toutes les Compagnies et, inversement aux compagnies, de n'avoir qu'une seule procédure avec tous leurs partenaires. Le dernier trimestre 2015 sera donc chargé, nous travaillons encore à une méthode permettant de centraliser et d'uniformiser la procédure de signature de ces documents. Car si on se livre à un simple calcul : 20 compagnies qui travaillent chacune avec 5.000 courtiers qui doivent faire signer 2 documents, cela représente plus de 200.000 documents à gérer ! Sans oublier la préparation aux contrôles qui, après un temps d'arrêt suite au résultat obtenu par FEPRABEL devant la Cour Constitutionnelle, vont reprendre dès qu'une période jugée suffisante sera expirée. Comme vous le savez, la date d'entrée en vigueur des règles Twin Peaks a été fixée par la Cour Constitutionnelle au 1<sup>er</sup> mai 2015 et plus 2014 comme prévu par le législateur. Ce délai permettra à tous de mettre en œuvre Twin Peaks en pratique.

Nous préparons des outils pour vous permettre d'y faire face. Bonne rentrée !

**Patrick CAUWERT**  
patrick.cauwert@feprabel.be